



Un été à Clermont

Découvrez l'agenda estival 4



Travaux et urbanisme



6

Vie Municipale



12

Paroles d'agents



20

CLERMONT
OISE / HAUTS-DE-FRANCE

14

JUILLET

2026

FÊTE NATIONALE

 **CÉRÉMONIE À 12H**
MONUMENT AUX MORTS

📍 SQUARE DU SOUVENIR FRANÇAIS

 **SPECTACLE DE VARIÉTÉS**
STADE DE FOOTBALL

📍 ACCÈS RUE HENRI BREUIL

 **FEU D'ARTIFICE À 23H**
STADE DE FOOTBALL

📍 ACCÈS RUE HENRI BREUIL

19h - OUVERTURE DES PORTES
FOODTRUCKS SALÉS
ET SUCRÉS / BUVETTE





Édito du Maire

A l'issue des élections municipales de mars dernier, une nouvelle mandature s'est ouverte pour Clermont. Une mandature que nous abordons avec la même volonté d'agir concrètement pour notre ville, mais aussi avec une ambition renouvelée : mieux vous informer, mieux partager, mieux faire connaître les actions menées au quotidien au service des habitants.

C'est tout le sens du retour de ce magazine municipal, désormais publié sous un format semestriel. Dans un monde où l'information circule vite, souvent de manière fragmentée, parfois incomplète, nous avons souhaité recréer un lien direct avec les Clermontoises et les Clermontois. Ce magazine a vocation à être un outil utile, accessible à tous, permettant de mieux comprendre les projets engagés, les réalisations concrètes, les travaux menés, mais aussi les enjeux auxquels notre commune est confrontée.

Au fil de ces pages, vous découvrirez les actions portées par la municipalité dans des domaines très variés : cadre de vie, sécurité, écoles, culture, sport, solidarité, transition écologique, dynamisation du centre-ville ou encore grands projets pour l'avenir. Notre volonté est également de mieux valoriser l'engagement de tous ceux qui font vivre Clermont au quotidien : associations, bénévoles, commerçants, agents municipaux, acteurs culturels, éducatifs et sportifs.

Ce magazine sera aussi un moyen de vous tenir informés des manifestations, rendez-vous et événements qui rythment la vie de notre cité tout au long de l'année. Clermont est une ville vivante, dynamique, riche de ses initiatives et de ses talents, et il nous paraît essentiel de mieux faire connaître cette vitalité collective.

Bien entendu, cette publication ne remplacera pas les autres moyens de communication déjà existants : site internet, réseaux sociaux, affichages, réunions publiques ou échanges de proximité. Elle viendra les compléter, avec le souci constant de maintenir un dialogue simple, transparent et régulier avec les habitants.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuerons à agir avec sérieux, engagement et proximité pour préparer l'avenir de Clermont et du Clermontois, afin d'accompagner les évolutions de notre territoire.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Lionel OLLIVIER
Maire de Clermont
Président du Pays du Clermontois

SOMMAIRE

Votre été à Clermont

- Agenda estival p.4
- Pause fraîcheur p.5
- Plan canicule..... p.5
- Commerces de proximité p.5

Travaux et urbanisme

- Le Parc "Petit Pré" p.6
- Les Services Techniques p.6
- Eglise Saint-Samson p.7
- Place Decuignières p.7

Vie associative

- Associations (inter)communales..... p.8
- Forum des associations 2026..... p.8
- Portraits sportifs p.9

Action sociale et santé

- L'avenir du Centre de Santé p.10
- Zoom sur l'Hôpital de Clermont p.11
- Octobre Rose 2026 p.11

Vie municipale

- Municipalité 2026-2032..... p.12

Conseils Municipaux

- Budget 2026 p.14

Enfance

- Action éducative..... p.15
- Investissements p.15
- Accueil de loisirs..... p.15

Intercommunalité

- Nouveaux élus communautaires... p.16
- Compétences p.16

Vie citoyenne

- Vos services publics..... p.17
- Rappels civiques p.17

Culture et patrimoine

- Agenda des expositions p.18
- Cinéma Clermontois..... p.18

Jumelage

- Clermont et ses villes jumelées..... p.19
- 2026, accueil des Allemands p.19

Paroles d'agent

- Police Municipale p.20

Retour en images

- Hommage à Claude Gewerc..... p.22

Tribunes libres

p.23

Votre Été à Clermont

Agenda estival



Samedi 20 juin

Orchestre symphonique
» 17h
» Salle André Pommery

Ensemble OXALA
» 20h ! *Sur réservation*
» L'Atelier Gourmand

Fête de la Musique

Dimanche 21 juin

Scène Orchestrale
» 17h à 22h
» Église Saint-Samson

Scène Variétés
» 19h à 23h
» Place Jean Corroyer

Scène Urbaine
» 19h à 23h30
» Parc du Chatellier

Scène Africaine / Disco
» 19h30 à minuit
» Place de l'Hôtel de Ville

Scène Rock
» 18h à minuit
» Parc du CAL

Fête de la Musique



Vendredi 3 juillet

Inauguration d'un Été à Clermont
» 18h
» Place de l'Hôtel de Ville

Un été à Clermont



Mardi 7 juillet

Grand jeu "Les gardiens du patrimoine"

Atelier manuel : Photos anciennes vs photos actuelles
» 15h à 18h
» Parc du Chatellier

Un été à Clermont

Mercredi 8 juillet

Balade : Découverte du patrimoine ! *Sur inscription*

Sport : Tournoi de pétanque
! *Sur inscription*

Atelier créatif : Dessine ma ville
» 15h à 18h
» Parc du Chatellier

Un été à Clermont



Jeudi 9 juillet

Atelier manuel : Création du donjon en bouchons de liège

Rallye photo nature et région

Atelier Vélo smoothies
» 15h à 18h
» Parc du Chatellier

Un été à Clermont

Vendredi 10 juillet

Jeu de mémoire : Puzzle de Clermont et ma région

Sport : Tournoi de foot
» 15h à 18h
» Parc du Chatellier

Un été à Clermont



Samedi 11 juillet

Sortie : zoo de Vincennes
! *Sur inscription*

Un été à Clermont

Mardi 14 juillet

Commémoration
» 12h
» Monument aux Morts

Animations et restauration
» 19h
» Stade de football

Feu d'artifice
» 23h
» Stade de football

Fête Nationale



Mercredi 15 juillet

Atelier cuisine - Voyage des saveurs : spécial entrée & le grand défi des desserts
» 15h à 18h
» Centre Socioculturel C. Gewerc

Un été à Clermont



Jeudi 16 juillet

Concours Top Chef
» 15h à 22h
» Centre Socioculturel C. Gewerc

Karaoke
» 19h30
» Centre Socioculturel C. Gewerc

Un été à Clermont

Vendredi 17 juillet

Atelier cuisine - L'épreuve de la boîte noire
» 15h à 18h
» Centre Socioculturel C. Gewerc

Un été à Clermont

Samedi 18 juillet

Sortie : île de loisirs de Cergy-Pontoise
! *Sur inscription*

Un été à Clermont



Mardi 21 au vendredi 24 juillet

Arts de la rue : Les racines du monde : projet photographique et musical / Cirque : "Équilibres du passé et du présent" / Graff : "Mémoire des murs"
» 15h à 18h
» City stade Belle-Assise
! *Sur inscription*

Un été à Clermont



Vendredi 24 juillet

Reproduction scénique

» 20h
» Parc du Chatellier

Cinéma plein air
» 22h
» Parc du Chatellier

Un été à Clermont



Samedi 25 juillet

Retraite au flambeau
» 21h
» Départ du parc du Chatellier

Feu d'artifice
» 22h
» Stade de football

Fête foraine

Samedi 25 juillet au dimanche 9 août

Fête foraine
» Parking du Centre Socioculturel Claude Gewerc

Fête foraine



Mardi 28 juillet

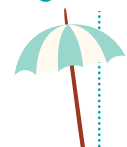
Atelier plantation
Pêche à l'étang de Fay ! *Sur inscription*
Kinésiologie (technique de libération émotionnelle)
Zumba
» 15h à 18h
» City stade Belle-Assise

Un été à Clermont

Mercredi 29 juillet

Atelier dessin
Atelier Tri sélectif
Shiatsu (massage)
Sport : Tournoi de foot
» 15h à 18h
» City stade Belle-Assise

Un été à Clermont



Jeudi 30 juillet

Atelier manuel : Création de parfum
Atelier avec Carnaval des Possibles
Réflexologie
» 15h à 18h
» Centre Socioculturel C. Gewerc
Pique-nique & jeux de société
» 19h30 à 22h
» Centre Socioculturel C. Gewerc

Un été à Clermont

Vendredi 31 juillet

Sport : Zumba
Jeux de société géants
Pêche à l'étang de Fay ! *Sur inscription*
» 15h à 18h
» City stade Belle-Assise

Un été à Clermont

Samedi 1^{er} août

Sortie : Sainte-Cécile Plage
! *Sur inscription*

Un été à Clermont



Fête de la Musique

🌐 Programme complet :
www.clermont-oise.fr/fdlm26

Un été à Clermont

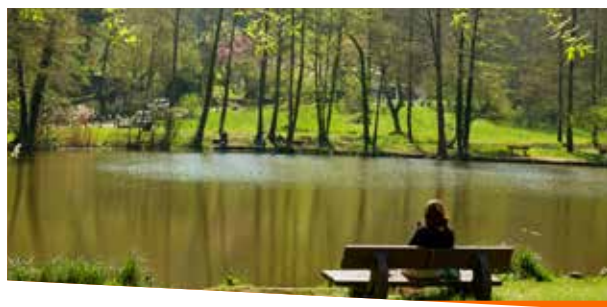
🌐 Programme complet :
www.clermont-oise.fr/ete26
🌐 Inscriptions le 27 juin au CSC C. Gewerc
& infos : 03 44 19 23 44 ou 06 42 75 81 34

Vos points fraîcheur

L'étang de Fay

Un espace naturel pour se détendre, pêcher, pique-niquer et partir en balade vers les bois environnants.

Chemin des Étangs / Rue de Fay ▶



Zone humide des Marettes

Une zone humide essentielle à la biodiversité, qui régule l'eau et offre un espace naturel calme à deux pas de la ville.

◀ Chemin des Marettes / derrière la gare de Clermont



Parc du Chatellier

Un espace vert historique au cœur de Clermont, idéal pour se promener, se détendre et profiter des animations.

Rue du Chatellier ▶



Place de l'Hôtel de Ville

Un espace central, convivial et rafraîchissant, idéal pour faire une pause en cœur de ville et profiter des brumisateurs.

◀ 19 place de l'Hôtel de Ville



Le Petit Pré

Un parc urbain intergénérationnel, accessible et sécurisé, dédié aux loisirs, à la détente et aux rencontres.

Ruelle des Ursulines ▶

Plan canicule 2026



La Ville de Clermont, via son CCAS, met en place le Plan canicule 2026, destiné notamment aux personnes de 60 ans et plus, pour accompagner les habitants les plus fragiles.

Pour toute inscription ou information :

- CCAS de Clermont
- 03 44 50 84 73 - ccas.accueil@mairie-clermont.fr

Cet été faites vivre vos commerces de proximité !

Même pendant les vacances, les commerces clermontois restent à vos côtés pour vous accompagner tout l'été.



- 🍌 Produits frais
- 🍓 Saveurs de saison
- 🎁 Idées plaisir et coups de cœur
- 🍷 Moments conviviaux en centre-ville

Sans oublier les **marchés du mardi et du samedi matin**, véritables rendez-vous estivaux pour flâner et faire le plein de bons produits.

👉 Cet été, privilégions le local et faisons vivre notre cœur de ville !



CLERMONT AMÉLIORE VOTRE QUOTIDIEN

Le Parc "Petit Pré" est ouvert !

Le nouveau parc "Le Petit Pré", situé à l'arrière de l'école Pierre Viénot, est désormais accessible au public. Pensé comme un espace de détente, de loisirs et de rencontres, ce parc urbain intergénérationnel favorise le jeu, l'activité physique et le vivre-ensemble.



Un espace pour tous :

- ✓ Aires de jeux pour enfants
- ✓ Espace sportif : street workout, escalade, trampoline
- ✓ Espace nature avec jeux de table et boulodrome
- ✓ Pelouses pour les jeux de ballon
- ✓ Zones de pique-nique et de détente
- ✓ Verger local, cueillette autorisée
- ✓ Sanitaires
- ✓ Points d'eau

Accessibilité

Le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite et aménagé pour permettre une circulation confortable pour tous. Des cheminements adaptés et des espaces dédiés facilitent l'accès aux différents équipements.

Horaires d'ouverture

- Été : 9h à 19h
- Hiver : 9h à 17h

Une alerte sonore annoncera la fermeture du parc 15 minutes avant.

Pour préserver ce nouvel espace :

- Respect des autres usagers
- Utilisation des poubelles mises à disposition
- Véhicules motorisés interdits
- Animaux interdits (sauf chiens d'assistance)
- Barbecues et feux interdits
- Usage responsable des équipements et sanitaires

Un nouvel espace de vie à découvrir et à partager en famille !

Financement

Travaux d'aménagement : 1 218 715,08 € TTC	Département de l'Oise : 77 500,00 € TTC	Agence nationale du sport : 40 000,00 € TTC	Ville de Clermont : 1 101 215,08 € TTC
---	--	--	---

Les services techniques dans votre quotidien



RÉFECTION MUR DU PARC DU CHATELLIER



PRÉPARATIFS DES MANIFESTATIONS

Chaque jour, plus de 40 agents des services techniques de la Ville de Clermont œuvrent sur l'ensemble du territoire communal.

Entretien des bâtiments, voirie, espaces verts, réparations, logistique des manifestations... : leurs missions sont nombreuses et essentielles au bon fonctionnement de la commune.

À travers cette sélection de photos, découvrez quelques-unes des actions réalisées quotidiennement par ces équipes au service des habitants.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



RÉNOVATION DU MOBILIER URBAIN

Sauvegardons notre patrimoine : l'église Saint-Samson

Monument emblématique du XII^e siècle de Clermont, l'église Saint-Samson fait aujourd'hui l'objet de travaux de restauration afin de préserver ce patrimoine remarquable. Pour accompagner ce projet, une collecte est lancée avec la Fondation du Patrimoine.

✦ Chacun peut contribuer à la sauvegarde de cet édifice chargé d'histoire : <https://bit.ly/4rKgtrX>



✉ Par courrier :

- Fondation du Patrimoine - 153 bis avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

⚠ Merci de préciser :

- Don pour l'église Saint-Samson – Clermont de l'Oise (60600) - N° 104053

👉 Chaque contribution participe à la préservation et à la transmission de notre patrimoine ➤ Renseignements possibles en mairie.



Financement

1^{ère} phase des travaux : Département de l'Oise : DRAC :
414 461,56 € TTC 98 710,00 € TTC 141 576,00 € TTC

Les travaux de restauration de l'église Saint-Samson, propriété de la commune, ont démarré en février. Ils se poursuivront par tranche chaque année, à hauteur des capacités financières de la commune et de ses partenaires.

Le futur de la place Decuignières

Suite au déménagement du supermarché situé rue des Fontaines, la Ville de Clermont prévoit un aménagement transitoire sur ce secteur stratégique reliant le centre-ville à la gare.

✦ Le bâtiment existant a été démoli, et les terrains ont été rétrocédés à la Ville dans le cadre du futur réaménagement du carrefour.

P Dans l'attente de ce projet global, il est proposé de créer un parking temporaire sur cet emplacement.

🎯 Objectif :

- ➔ Faciliter le stationnement
- ➔ Soulager la circulation rue de la République

✦ Cet aménagement est provisoire, dans l'attente d'un projet d'ensemble pour ce secteur.

Financement

Travaux d'aménagement : État :
90 722,50 € HT 31 500,00 € HT

Département de l'Oise : Ville de Clermont :
27 216,75 € HT 32 005,75 € HT



HIER



AUJOURD'HUI



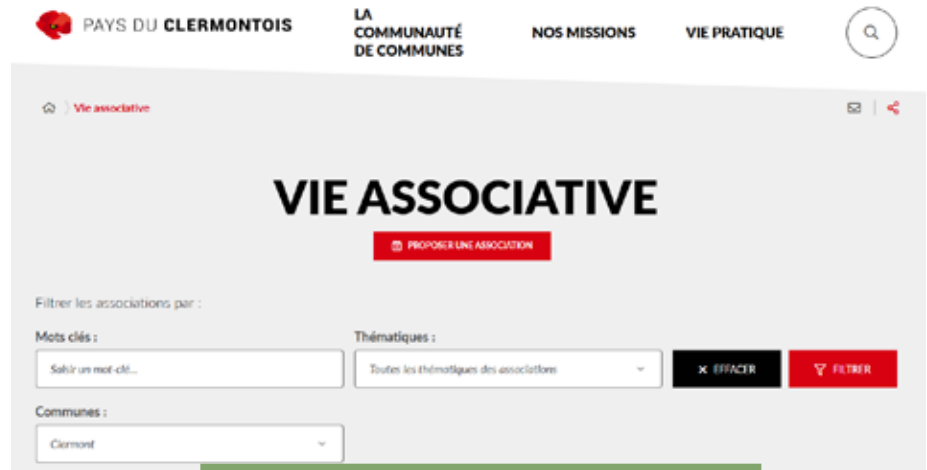
TRAVAUX EN COURS

ASSOCIATIONS (INTER)COMMUNALES

À Clermont, la vie associative constitue un véritable pilier du dynamisme local. Avec près d'une quarantaine d'associations, la ville offre à ses habitants une richesse d'activités sportives et de loisirs accessibles à tous. Que l'on soit débutant, passionné ou simplement curieux, chacun peut y trouver une pratique à son rythme, dans un esprit de partage, de convivialité et d'engagement.

Au-delà de Clermont, c'est l'ensemble du territoire du Clermontois qui se distingue par la vitalité de son tissu associatif. À l'échelle de la Communauté de Communes du Pays du Clermontois, plus de 80 associations contribuent chaque jour à faire vivre le sport, la culture et les loisirs. Cette diversité d'offres permet de répondre aux attentes de tous les publics, quels que soient les âges, les envies ou les niveaux.

Ainsi, le Clermontois s'affirme comme un territoire où les initiatives associatives jouent un rôle essentiel dans le lien social, l'animation locale et le bien-vivre ensemble.



(Re)Trouvez une association dans l'annuaire :

www.pays-clermontois.fr/vie-associative



FORUM DES ASSOCIATIONS

Forum des associations 2026

Restauration sur place

Accueil des nouveaux arrivants

Salle Safran - 11h30
Complexe Alex Seghers

Renseignements au 03 44 50 84 79 ou par mail : communication@mairie-clermont.fr

Renseignements au 03 44 19 23 44 ou 06 42 75 81 34.

CLERMONT OISE / HAUTS-DE-FRANCE

Initiations

Démonstrations

Animations

Samedi 5 septembre
Complexe A. Seghers | Plaine des Sports
de 10h à 17h

PORTRAITS SPORTIFS

Clermont et le Pays du Clermontois sont fiers de leurs talents et comptent parmi leurs habitants des sportifs qui brillent au plus haut niveau. Focus sur **Yacine Ettouir**, en boxe, et **Liam Grégoire**, en karaté, deux parcours remarquables qui illustrent le dynamisme du sport clermontois.



À 21 ans, le Clermontois Yacine Ettouir s'impose comme l'un des espoirs de la boxe française. Licencié depuis l'enfance au club de Clermont, dirigé par son père, il a grandi dans cet environnement qui a façonné son parcours et sa détermination.

Après des débuts marqués par le plaisir de combattre, une première défaite agit comme un déclic et l'amène à s'investir pleinement dans l'entraînement. Ce travail rigoureux porte aujourd'hui ses fruits : Yacine est champion de France élite, champion de France universitaire, sextuple champion des Hauts-de-France et membre de l'équipe de France.

Sa première sélection internationale, notamment au Maroc, marque une étape importante dans son évolution. En parallèle, il poursuit des études en soins infirmiers avec l'ambition de devenir infirmier anesthésiste.

Attaché à ses racines, il dédie ses titres à son club, sa famille et à la ville de Clermont. Désormais, ses objectifs sont clairs : les championnats d'Europe à court terme et, à plus long terme, les Jeux Olympiques.



📍 Complexe sportif : rue Wenceslas Coutellier
☎ 06 26 09 72 77
✉ associationsportivedeclermont@outlook.com
📱 associationdeboxe / boxe_clermont



À seulement 19 ans, Liam Grégoire s'impose déjà comme l'un des grands espoirs du karaté français. Son parcours récent témoigne d'une progression constante, portée par le travail, la rigueur et l'engagement.

En juin 2025, il devient vice-champion de France en kata par équipe, confirmant sa régularité au niveau national.

Quelques mois plus tard, en février 2026, il franchit une nouvelle étape en décrochant le bronze à la Youth League de Dubaï, sa première médaille internationale individuelle. Après avoir battu des adversaires venus notamment de Corée, d'Inde et d'Iran, il s'incline de peu face au numéro 1 mondial italien avant d'aller chercher une remarquable médaille de bronze face au représentant chinois.

Le 7 avril 2026, Liam confirme son potentiel avec une médaille de bronze chez les seniors aux Championnats de France à Chambly, démontrant déjà sa capacité à rivaliser avec les meilleurs.

Enfin, le 11 mai 2026, il conclut sa saison en beauté en devenant champion de France seniors de kata par équipe avec ses coéquipiers. Ce nouveau titre vient compléter un palmarès déjà impressionnant : en cinq participations nationales par équipe, Liam compte désormais cinq finales, avec quatre titres et une médaille d'argent. Une régularité exceptionnelle qui confirme sa place parmi les talents à suivre du karaté français.



📍 Salle Louis Sanson : 18 rue Wenceslas Coutellier
☎ 06 29 15 47 95
✉ celine.etienne60@hotmail.fr
📱 KarateClermontPrecy

L'AVENIR DU CENTRE DE SANTÉ

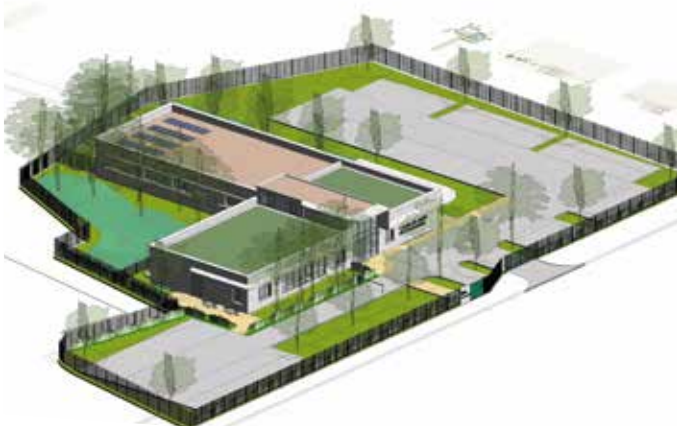
En 2025, le Centre de santé du Clermontois a assuré près de 15 000 consultations réparties entre le site principal et ses trois antennes, avec plus de sept équivalents temps plein médicaux. Sur le site de Clermont, 76 % des patients sont issus du Pays du Clermontois, où exercent aujourd'hui huit médecins. Le développement de consultations décentralisées à Bury, Erquery et Neuilly-sous-Clermont, associé à des plages d'urgence quotidiennes et à l'organisation de visites à domicile, illustre la volonté d'apporter une réponse de proximité aux besoins de la population.

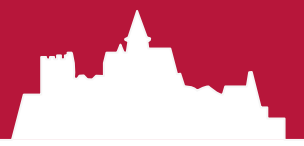
Le projet de santé, dynamique et évolutif, vise à améliorer l'accès aux soins, développer des actions de santé publique en lien notamment avec le CLS, renforcer le travail en équipe et les partenariats avec les hôpitaux du territoire et la CPTS Trésor, tout en participant à la formation des internes en médecine générale. Il répond également aux attentes des jeunes praticiens en favorisant un exercice coordonné, appuyé par des secrétaires et assistants médicaux.



Ce développement a déjà permis d'apporter une solution à de nombreux habitants sans médecin traitant et contribuera à réduire les délais d'accès aux consultations, améliorer les diagnostics et dépistages, et lutter contre les inégalités de santé.

Dans cette dynamique, un projet structurant est engagé sur le site de l'ancienne salle Gazeau à Clermont. Ce futur équipement de 650 m² comprendra un bureau de responsable, huit cabinets médicaux, un cabinet infirmier, deux cabinets d'assistants médicaux, un secrétariat, trois salles d'attente ainsi que deux logements pour internes ou remplaçants. Porté par la Communauté de communes du Pays du Clermontois avec le soutien de l'État et de la Région Hauts-de-France, il sera livré au premier trimestre 2027.





ZOOM SUR L'HÔPITAL DE CLERMONT



Prise de rendez-vous sur Doctolib

Centre Hospitalier de Clermont de l'Oise
Rue Frédéric Raboisson 60600 Clermont - 03 44 77 33 00
www.ch-clermont.fr

L'avenir de l'hôpital général de Clermont (Oise) s'inscrit dans une dynamique de modernisation et de renforcement de l'offre de soins de proximité. À travers son projet d'établissement 2024-2029, il vise à améliorer l'accès aux soins, la qualité des prises en charge et les coopérations avec les acteurs du territoire.

Cette dynamique se traduit par des projets concrets, comme la création d'un pôle de gérontologie, le développement des consultations et le renforcement des partenariats, notamment avec le centre hospitalier de Beauvais. En 2025, cette évolution se confirme avec une activité en hausse, dont plus de 33 800 passages aux urgences, la reconnaissance de trois lits de soins palliatifs et l'ouverture de nouvelles consultations.

Une étape importante a également été franchie avec la signature, le 18 décembre 2025, d'une convention avec le Centre de santé du Clermontois. Elle vise à mieux organiser les parcours de soins, en limitant les passages évitables aux urgences, en facilitant l'accès aux consultations hospitalières et en améliorant le suivi après hospitalisation. Elle favorise aussi les échanges entre professionnels, le développement de la télé-expertise et un lien renforcé entre médecine de ville et hôpital, au service des patients.



OCTOBRE ROSE 2026

Comme chaque année, la Ville de Clermont participera à l'opération nationale Octobre Rose, dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et au soutien de la recherche.

Animations, moments conviviaux et mobilisation associative viendront une nouvelle fois rythmer cette opération importante pour la santé publique.

Tout au long du mois d'octobre, plusieurs actions et temps de sensibilisation devraient être proposés aux habitants, autour de valeurs de prévention, de solidarité et de partage.

Le programme détaillé des rendez-vous organisés dans la commune sera communiqué dans les prochains mois.

Ensemble, continuons à faire vivre cette mobilisation essentielle 🌸



MUNICIPALITÉ 2026-2032

Les élections municipales se sont déroulées les dimanches 15 et 22 mars 2026. À Clermont, les électeurs étaient appelés à désigner les 33 membres du conseil municipal pour le nouveau mandat. À l'issue du scrutin, la liste "**Clermont ambitieuse et solidaire**", conduite par Lionel Ollivier, est arrivée en tête et a été élue dès le premier tour avec 78,52 % contre 21,48 % pour "Lutte Ouvrière - le camp des travailleurs".

Le nouveau conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 mars 2026 pour sa séance d'installation officielle. Les conseillers municipaux ont ainsi été installés dans leurs fonctions avant l'élection du maire et des adjoints, marquant le début du nouveau mandat municipal.

Cette séance d'installation ouvre une nouvelle période de travail pour l'équipe municipale, avec la mise en œuvre des projets et orientations définis pour Clermont.

Liste majoritaire : Clermont Ambitieuse et Solidaire



Lionel OLLIVIER

*Maire de Clermont
Président
du Pays du Clermontois*



Amandine GUILOINEAU

*6^e Adjointe :
Jeunesse et temps de l'enfant*



Olivia DOUREY BENOIT

*Conseillère
municipale*



Philippe BELLANGER

*1^{er} Adjoint :
Aménagement et attractivité*



Romain MIDA

*7^e Adjoint :
Ressources humaines
et démocratie locale*



Sébastien DENYS

*Conseiller
municipal*



Cécile GRANGE

*2^e Adjointe :
Rayonnement culturel
et valorisation du patrimoine*



Laëtissia OLYMPIO

*Conseillère déléguée :
Politique de la ville*



Ghizlane MRABET

*Conseillère
municipale*



Grégory PORTEMER

*3^e Adjoint :
Finances et dynamique sportive*



Mohamad FAKALLAH

*Conseiller délégué :
Gestion des urgences
et des interventions*



Franck MINÉ

*Conseiller
municipal
Vice-président
du SMDO*



Evelyne BOVERLY

*4^e Adjointe :
Solidarité, santé
et accès au logement*



Mélina DEMONIERE

*Conseillère déléguée :
Jumelage*



Marie-Laure DARRIGADE

*Conseillère
municipale*



Xavier DELCROIX

*5^e Adjoint :
Travaux et services techniques*



Magali MOPIN

*Conseillère déléguée :
Sécurité*



Serge LAMBERT

*Conseiller
municipal
Vice-président
du SE60*



**Emmanuelle
BARBIER**
*Conseillère
municipale*



**Johan
PERNIER**
*Conseiller
municipal*



**Thomas
BOURDIN**
*Conseiller
municipal*



**Brigitte
BÉRAULT**
*Conseillère
municipale*



**Valérie
SICARD**
*Conseillère
municipale*



**Johan
DELCROIX**
*Conseiller
municipal*



**Franck
VATINEL**
*Conseiller
municipal*



**Mario
SANGUINA**
*Conseiller
municipal*



**Vanessa
VITANOSTRA**
*Conseillère
municipale*



**Valérie
MEUBLAT**
*Conseillère
municipale*



**Delphine
MARINO**
*Conseillère
municipale*



**Didier
CUSSERNE**
*Conseiller
municipal*



**Gérard
PLAISANCE**
*Conseiller
municipal*



**Arnaud
FORTANÉ**
*Conseiller
municipal*



**Yamina
MARCHAL**
*Conseillère
municipale*

*Liste minoritaire : Lutte ouvrière -
le camp des travailleurs*

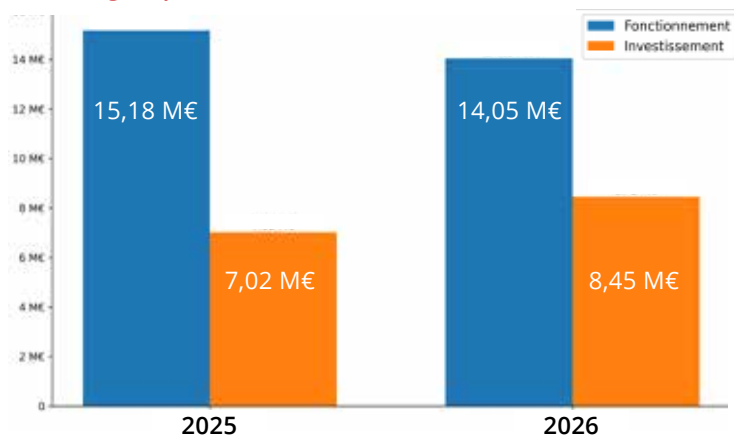
Comme chaque année, le budget primitif 2026 a été voté par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril 2026. Ce budget doit permettre d'établir les recettes et les dépenses à venir pour maintenir un équilibre.

Qu'est-ce qu'un budget communal ?

Le budget communal regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité. Il permet de prévoir, organiser et financer les actions et les projets menés par la commune au service des habitants.

Véritable outil de gestion, il retrace toutes les opérations budgétaires et financières nécessaires au fonctionnement des services publics et aux investissements réalisés par la ville.

Budgets primitifs communaux

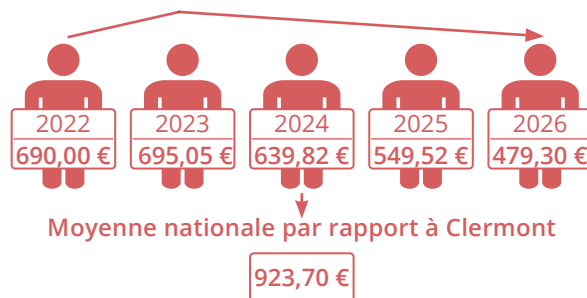


Qu'est-ce que l'équilibre financier ?

Le budget communal doit respecter un principe d'équilibre : les recettes et les dépenses doivent être évaluées de manière sincère et s'équilibrer exactement, sans sous-estimer les charges ni surestimer les ressources.

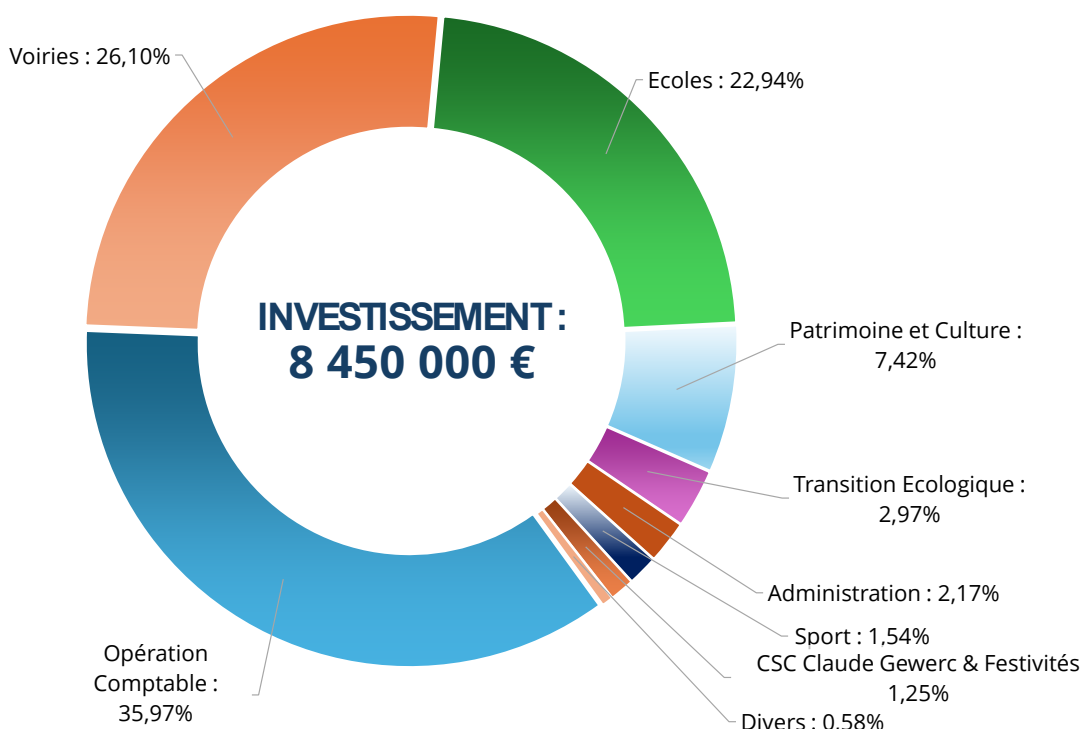
Il se compose de deux grandes sections : le fonctionnement et l'investissement. Chacune d'elles comprend des recettes et des dépenses qui doivent être équilibrées afin d'assurer une gestion saine et responsable des finances de la Ville de Clermont.

Endettement par habitants Clermontois



Quel budget en 2026 ?

Les dépenses sont financées en majorité par les impôts fonciers, les différentes taxes, les subventions, les dotations et participations de l'État. La Ville de Clermont a également recours à l'emprunt pour les grands travaux.



nnement (dépenses obligatoires, nts, matériel, charges de personnel, ervices...) :

00 € → -7,4%
00 €

tion d'investissement (amélioration a qualité de vie et du cadre de vie...) :

En 2025 : 7 023 000 € → +20,3%
En 2026 : 8 450 000 €

iscalité directe locale : maintien des taux pour l'année 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 57.98 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 82.72 %
- Taxe d'habitation : 18.32 %

ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES FAMILLES AU QUOTIDIEN

La ville de Clermont soutient l'apprentissage et l'épanouissement des jeunes en proposant de nombreux services pour les familles : accueil périscolaire, mercredi-loisirs, restauration scolaire conforme à la loi Égalim, accueils de loisirs pendant les vacances (hors Noël) et séjours d'été.

L'action éducative en quelques chiffres

2025-2026

4 groupes scolaires publics
→ 877 élèves

Coût des fournitures scolaires
→ 36 500 €,
soit 41 € par élève

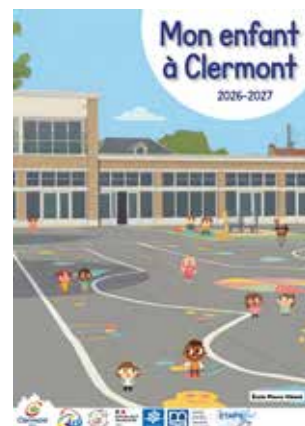
Financement des voyages et sorties scolaires
→ 7 850 €,
soit 9 € par élève

Accueil périscolaire, restauration scolaire ou encore mercredi-loisirs

→ Une 100^{aine} d'enfants le matin et le mercredi
→ + de 500 enfants le midi,
→ 200 enfants le soir

La Ville de Clermont est également signataire du Projet Éducatif Territorial (PEdT) et du Plan Mercredi, reconnaissant la qualité des actions éducatives proposées aux enfants.

Toutes les informations pratiques sont disponibles dans le livret *Mon enfant à Clermont*, accessible dans les bâtiments publics et sur le site Internet : www.clermont-oise.fr



Des investissements pour améliorer le cadre scolaire

La ville de Clermont est propriétaire des écoles publiques de son territoire. A ce titre, elle doit les entretenir, les maintenir en bon état de fonctionnement afin d'accueillir les élèves et les enseignants dans des conditions propices aux enseignements dispensés.

Des travaux d'ampleur ont eu lieu en 2025 à l'école élémentaire Pierre Viénot afin de repenser et de revégétaliser la cour de récréation. Ces aménagements, d'un montant de 437 805,34 € permettent désormais aux enfants de profiter d'espaces extérieurs plus agréables, paysagés et ombragés pendant les temps de loisirs et de récréation. Ce projet a été subventionné par l'Etat à hauteur de 80 240 € et d'autres financements sont en cours d'instruction.

Dans les prochains mois, les travaux de rénovation énergétique de l'école Belle-Assise vont débuter. Cette rénovation majeure, indispensable pour ce bâtiment emblématique de la ville, permettra aux élèves et aux équipes éducatives d'évoluer dans un cadre plus confortable, moderne et agréable au quotidien favorisant ainsi les apprentissages et la qualité des différents temps d'accueil.



VÉGÉTALISATION DE LA COUR ÉLÉMENTAIRE PIERRE VIÉNOT

L'accueil de loisirs : découvrir, apprendre et grandir

La ville de Clermont propose à chaque vacances scolaires (sauf pendant les vacances de Noël) un accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Ces temps de loisirs sont encadrés, comme pour les activités extrascolaires et des Mercredis-Loisirs par une équipe d'animateurs diplômés et motivés par l'envie d'offrir aux enfants accueillis des temps ludiques et de découvertes favorisant leur épanouissement.

Afin de permettre aux enfants d'accéder à ces loisirs, la Ville de Clermont mène une forte politique Enfance permettant aux familles d'accéder à ce service à un tarif adapté à leurs ressources et à la composition de la famille soit, en moyenne 20 % du coût. C'est ainsi que 52 % du coût est pris en charge par la Ville, 27 % par la CAF de l'Oise, 1 % par l'Etat.

Lors des vacances d'avril, 189 enfants ont ainsi été accueillis autour du programme "En route vers l'aventure". Au programme : pêche à l'étang de Faÿ, géocaching, grand jeu de piste, sorties à la piscine, accrobranche, sans oublier les activités manuelles.

Cet été, les animations se poursuivront au groupe scolaire Pierre Viénot :

- » en juillet avec "Un été vintage", un voyage à travers les années 60 à 2000 ;
- » en août avec "Je n'ai jamais...", autour des défis et des découvertes.

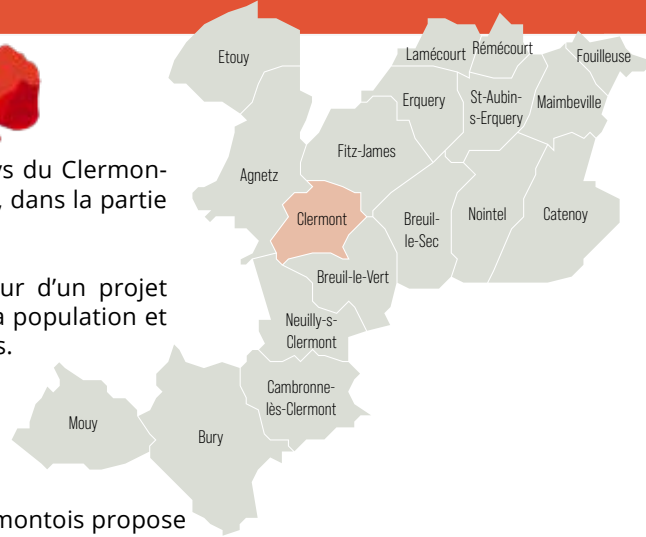
Un séjour à Dieppe sera également proposé du 13 au 17 juillet pour permettre aux enfants de vivre de nouvelles expériences et de repartir avec de nombreux souvenirs.

! Pensez à inscrire vos enfants pour cet été !



RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE













La Communauté de communes du Clermontois, également appelée Pays du Clermontois, regroupe 18 communes situées au cœur du département de l'Oise, dans la partie sud de la région Hauts-de-France.

Ce territoire rassemble 38 105 habitants (population légale 2022) autour d'un projet commun visant à développer l'attractivité locale, renforcer les services à la population et accompagner les dynamiques économiques, sociales et environnementales.

Au quotidien, la Communauté de communes agit dans de nombreux domaines : développement économique, aménagement du territoire, transition écologique, gestion des déchets, mobilité, culture, sport ou encore services à la population.

Particulièrement riche sur le plan de l'animation culturelle, le Pays du Clermontois propose une programmation régulière et diversifiée. Plus de 350 associations culturelles, sportives et de loisirs participent activement à la vitalité de nos communes et contribuent à faire du territoire un espace dynamique, solidaire et attractif.

Siège des services intercommunaux

-  9 rue Henri Breuil - 60600 Clermont
-  03 44 50 85 00
-  accueil@pays-clermontois.fr
-  pays-clermontois.fr
-  Lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
-    pays du clermontois



Compétences intercommunales

- Alimentation en eau.
- Aménagement du territoire.
- **Assainissement des eaux usées.**
- Centre aquatique.
- Centre d'animation et de loisirs : ateliers artistiques, culturels, de loisirs et sportifs. Programmation culturelle.
- Cinéma.
- Construction et gestion des salles de sports.
- Contrat Local de Santé.
- **Déchets : collectes emballages, recyclables, déchets verts, encombrants, déchèterie. Fourniture de composteurs.**
- Développement économique.
- École de musique.
- Fablab - Médialab : tiers-lieu numérique.
- Petite enfance : halte-garderie, crèche, relais assistantes maternelles.
- Portage de repas à domicile.
- Réseau de lecture publique.
- **Réseau de transport public "Le Bus", transport à la demande "TAD".**

Bureau communautaire



Lionel OLLIVIER
Président > Finances > Cycle de l'Eau > Mobilités



Ghislaine SORBARA
Vice-présidente Gouvernance et mutualisation
Maire de Fouilleuse



Loïc FRANÇOIS
Vice-président Numérique et accès aux services publics
Maire de Fitz-James



Denis DUPUIS
Vice-président Stratégie d'aménagement
Maire de Breuil-le-Sec



Frank DERUEM
Vice-président Planification écologique et transitions
Maire de Mouy



Alain RANDON
Vice-président Développement économique
Maire d'Étouy



Philippe BELLANGER
Vice-Président Culture et tourisme
Maire-adjoint de Clermont



Stéphane LECOMTE
Vice-président Infrastructures, travaux et équipements
Maire d'Erquery



Christophe CHEMIN
Vice-Président Prévention et gestion des déchets
Maire de Neuilly-sous-Clermont



Aliette BALSALOBRE
Vice-présidente Santé et solidarités
Maire-adjointe de Breuil-le-Vert



William VINAND
Vice-président Accueil et prévention
Maire-adjoint d'Agnetz

Autres membres du bureau

Béatrice LACROIX-DESESSART
Maire d'Agnetz
Jean-Philippe VICHARD
Maire de Breuil-le-Vert
Didier Thiberge
Maire de Bury
Christophe GATTE
Maire de Cambronne-lès-Clermont
Nicolas LAGUIGNER
Maire de Catenoy

Guillaume VANNIER
Maire de Maimbeville
Ludovic FLORENT
Maire de Nointel
Yves COFFINEAU
Maire de Lamécourt
Joseph DUMAS
Maire de Rémécourt
Nadège LE NEILLON
Maire de Saint-Aubin-sous-Erquery



VOS SERVICES PUBLICS

Mairie

📍 7 rue du Général Pershing - 60600 Clermont

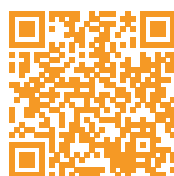
☎ 03 44 50 84 84

@ contact@mairie-clermont.fr

🌐 clermont-oise.fr

- 🕒 Lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h30
- ⚠ Fermé au public tous les 1^{ers} lundis matin de chaque mois.
- 🕒 Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
- 🕒 Samedi : 9h à 12h

📱 Ville de Clermont



Carte Nationale d'Identité et Passeports
Biométriques • Etat-Civil • PACS • Mariage •
Cimetière • Élections • Demande de logement •
Recensement citoyen •

🌐 www.clermont-oise.fr/servicesmunicipaux

Maison France Service

Guichet unique administratif, la **Maison France Service** offre la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations (Mairie, organismes publics, CAF, Sécurité sociale, bailleurs sociaux, structures en charge de la mobilité et de l'insertion...)

📍 Square Marcel Pagnol - 60600 Clermont

☎ 03 44 50 17 82 • 07 85 16 23 11

@ mcs@mairie-clermont.fr

🌐 clermont-oise.fr/mfs

🕒 Lundi au vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h



VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UN SIGNALEMENT ?

L'APPLICATION CLERMONT 60 EST LA POUR VOUS !

📱 DISPONIBLE SUR Google play | 📱 Disponible sur App Store

Lutte contre les nuisances sonores



🔇 Respectons la tranquillité de chacun

L'arrêté préfectoral de l'Oise du 15 novembre 1999 rappelle que chacun doit prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les bruits répétés ou intempestifs pouvant gêner le voisinage (travaux, bricolage, jardinage, utilisation d'appareils...)

🕒 Horaires autorisés pour les travaux bruyants :

- Du lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 19h30
- Le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

🐾 Animaux

- Les propriétaires et détenteurs d'animaux, notamment de chiens, doivent également prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les nuisances sonores, dans le respect du bien-être de l'animal.

- Respecter ces règles, c'est préserver la qualité de vie de tous.

RAPPELS CIVIQUES

Zone 30 pour un cadre de vie plus sûr et apaisé

✅ Pourquoi cette mesure ?



- Renforcer la sécurité routière : moins de vitesse, moins d'accidents, plus de sécurité pour tous.
- Améliorer la qualité de vie : moins de bruit, moins de pollution, un environnement plus agréable.
- Encourager les mobilités douces : un espace plus sécurisé pour marcher et pédaler en toute sérénité.

- Ensemble, faisons de Clermont un exemple de sécurité et de convivialité !

EXPOSITIONS

Jusqu'au 28 juin

Note de chevet

Exposition artistique proposée par les ateliers d'Arts et thérapie du CHI.

- » Mercredi, samedi et dimanche - 14h à 18h
- » Espace culturel Séraphine Louis

www.clermont-oise.fr/8z16



Espace Culturel Séraphine Louis
11 rue du Donjon
60600 Clermont

4 et 5 juillet

Club des Collectionneurs du Clermontois

- » De 10h à 17h30
- » Hôtel de Ville de Clermont

www.clermont-oise.fr/dq6k



12 septembre
au 6 décembre

Elles obliquent elles obstinent elles tempètent

Exposition artistique proposée par Diaphane.

- » Mercredi, samedi et dimanche - 14h à 18h
- » Espace culturel Séraphine Louis



6 au 24 juillet

Visite chantier patrimonial et citoyen

Sur rendez-vous

- » Esplanade du Donjon, 11 rue du Donjon
- » 07 85 71 46 53 ou 07 85 71 46 53
- » Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h

PROCHAINEMENT

18 au 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Programme complet :

www.clermont-oise.fr/jep26



7 novembre

Salon des Merveilles du Livre / Association Art de la Diversité

» Hôtel de Ville

» Informations à venir : www.clermont-oise.fr

Date limite de candidature : 3 octobre 2026

Exposition du 13 novembre au 2 décembre 2026 - Hôtel de Ville de Clermont

Règlement et inscription : www.clermont-oise.fr/xw65



Salon des artistes amateurs du Clermontois : appel à candidature

La Ville de Clermont lance l'appel à candidature pour le Salon des artistes amateurs du Clermontois 2026. ➔ **Thème** : "Fragments d'humanité"

20 septembre
au 11 octobre

Rencontres Musicales de Clermont - 12^e édition

Six concerts de musique de chambre dans la sérénité d'une église classée.

- » Eglise Saint-Samson
- » Hôtel de Ville de Clermont

<https://rencontresmusicales.clermont-oise.fr/>



Retrouvez l'agenda des sorties :

www.pays-clermontois.fr/evenements



CINÉMA DU CLERMONTOIS

Une programmation large pour contenter tous les publics

- Ciné-Famille
- Ciné-Découverte
- Ciné-Scolaire
- Évènements

Programme



Pour 15 € par an,
bénéficiez du tarif 5 € en illimité !



<https://cinema.pays-clermontois.fr>



Clermont et ses villes jumelées

Le jumelage est un partenariat officiel entre deux villes de pays différents, fondé sur l'échange, la solidarité et l'ouverture internationale. Il favorise notamment les échanges culturels, touristiques et éducatifs, à travers par exemple des échanges scolaires.

Développés après la Seconde Guerre mondiale, depuis 1951, les jumelages ont pour objectif de rapprocher les peuples et de promouvoir la paix.

Ainsi, notre ville est aujourd'hui jumelée avec trois villes européennes :

VOHBURG AN DER DONAU
(Bavière, Allemagne)
depuis 1973



SUDBURY
(Suffolk, Angleterre)
depuis 1986



CHIARAMONTE GULFI
(Sicile, Italie)
depuis 1986



Chiaramonte signifie
Clermont en italien.

2026, accueil des Allemands

Cette année, c'était au tour de Clermont d'accueillir une délégation d'Allemands : du 22 au 26 mai, le Comité de Jumelage, soutenu par la ville de Clermont, les a accueillis et leur a permis de découvrir la ville et ses environs.

L'objectif de cette rencontre était de valoriser la richesse de la diversité culturelle, tout en impliquant davantage la jeunesse. Des actions comme des partenariats scolaires permettent aux plus jeunes de s'ouvrir à d'autres cultures.

Cette année, des enfants de Vohburg ont initié un échange de lettres par voie postale avec ceux du Conseil municipal enfants de notre ville. Une belle façon de communiquer tout en étant initié à une langue étrangère.

Certains de ces jeunes Allemands étaient d'ailleurs présents lors de ce séjour, accompagnés par le Maire de Vohburg Andreas AMANN, qui a débuté par une réception officielle au centre socioculturel Claude Gewerc et qui s'est poursuivi par une visite du Familistère de Guise, puis par leur participation au Parcours du Cœur.

Ces quelques jours se sont conclus par un pique-nique convivial rythmé par des jeux picards, de la pétanque et des chants français et allemands, avant un fraternel "bis bald in Deutschland !!"

*À bientôt, en Allemagne



**MÉLINA DEMONIERE,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
AU JUMELAGE AVEC ANDREAS AMANN,
MAIRE DE VOHBURG**



**CÉRÉMONIE D'ACCUEIL
DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE**



**LIONEL OLLIVIER, MAIRE DE CLERMONT, EN PRÉSENCE
DU MAIRE DE VOHBURG ET DES PRÉSIDENTES DES
COMITÉS DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND**

“ La police Municipale, un service dédié à la qualité de vie et à la sécurité de tous. ”

Nadège VASSEUR - Cheffe de Police Municipale

Dans chaque numéro de votre magazine Clermont Oise, Parole d'agents vous ouvre les portes des métiers qui font vivre notre ville au quotidien. À travers un article dédié, nous mettons en lumière un service, un savoir-faire, un engagement. L'objectif est simple : mieux comprendre celles et ceux qui œuvrent, souvent discrètement, pour le bien-être des Clermontois.

Pour inaugurer cette rubrique, nous avons choisi de donner la parole à la Police municipale. Acteurs essentiels de la tranquillité publique, présents sur le terrain et au plus près des habitants, ces agents jouent un rôle déterminant dans la sécurité et la qualité de vie de notre commune.

Plongez dans leur quotidien à travers une interview exclusive de Mme Nadège VASSEUR, cheffe de police municipale qui révèle leurs missions, leurs défis et leur vision du service public.



Police Municipale

Mairie de Clermont
7 rue du Général Pershing
Accès derrière la Mairie

03 44 19 24 11 - police.municipale@mairie-clermont.fr

Lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

Composition de la police municipale de Clermont

- M. le Maire Officier de Police Judiciaire
- 2 policiers municipaux*
- 5 Agents de surveillance de la voie publique ASVP**

* Le Policier municipal est un agent de police recruté après concours, polyvalent, avec des compétences élargies et un rôle central dans la tranquillité et la sécurité de la commune.

** L'ASVP est un agent communal, non policier, spécialisé dans la surveillance de la voie publique, le stationnement et l'information des usagers.



Pour commencer, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Nadège Vasseur, j'ai 51 ans et deux enfants. Je travaille dans l'administration depuis près de 29 ans. J'ai d'abord exercé pendant 11 ans et demi comme ASP, avant d'intégrer la police municipale le 1er décembre 2008 à Creil. J'ai rejoint la ville de Clermont le 2 avril 2024.

J'ai choisi cette voie par vocation familiale : dans ma famille, aider son prochain est une valeur importante. J'ai aussi été inspirée par mon père, policier national de carrière.

Ce que j'apprécie particulièrement dans ce métier, c'est la proximité avec la population : aider, servir et protéger.

Pouvez-vous nous expliquer le rôle de la Police Municipale de Clermont ?

Nous intervenons sous l'autorité du Maire et notre rôle principal

est d'assurer la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Au quotidien, nous agissons contre les incivilités et certaines formes de délinquance dans le cadre de nos compétences, définies par la loi et les arrêtés municipaux.

Nous disposons également d'un système de vidéoprotection composé actuellement de 63 caméras, qui contribue à la surveillance de la commune et qui a vocation à se développer.

Ce métier demande avant tout un bon relationnel et beaucoup d'écoute. Il faut savoir rester impartial face aux situations, notamment lors de conflits de voisinage. Nous devons aussi faire preuve de discernement, de compassion et de fermeté lorsque cela est nécessaire.

L'objectif est d'aider, orienter et accompagner les habitants tout en veillant au respect des règles.

Quelles sont vos missions principales sur le terrain ?

Nous sommes avant tout au service des habitants et des commerçants. Nous intervenons notamment pour les stationnements gênants ou abusifs, les dépôts sauvages, les troubles de voisinage ou encore différentes incivilités du quotidien.

Nous assurons également plusieurs missions administratives comme la gestion des objets trouvés, les attestations d'accueil, les cartes de résident, les occupations du domaine public (ODP), les opérations tranquillité vacances (OTV) ou encore les regroupements familiaux. Nous sommes présents lors des événements de la commune, aux abords des écoles, sur le marché hebdomadaire, lors des cérémonies ou des manifestations.

Nous menons aussi des actions de prévention routière grâce à l'utilisation d'un cinémomètre. Cette présence régulière sur le terrain permet d'être identifiés et contribue à rassurer la population et les commerçants.

Nous menons notamment des actions de sensibilisation autour du tri sélectif. En collaboration avec les bailleurs, nous intervenons dans les résidences, parfois en porte-à-porte, pour expliquer les bonnes pratiques. Nous distribuons également des flyers rappelant les jours de collecte, le fonctionnement de la déchèterie et les sanctions en cas de non-respect des règles.



LA SÉCURITÉ À LA SORTIE DES ÉCOLES

Pouvez-vous nous parler de votre relation avec les habitants ?

Le contact avec les habitants fait partie de notre quotidien. Lors de nos patrouilles, les personnes viennent facilement échanger avec nous et nous signaler des problématiques comme des stationnements gênants, des dépôts d'ordures ou des conflits de voisinage. Nous leur communiquons nos coordonnées et restons disponibles.

En lien avec le CCAS, nous pouvons également rendre visite aux personnes âgées, notamment lors d'épisodes de fortes chaleurs (plan canicule). Dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, nous laissons aussi des avis de passage.

Enfin, lorsque des demandes nous parviennent par courrier ou par mail en mairie, nous prenons contact avec les habitants concernés afin de trouver des solutions adaptées.



RESPECT DU STATIONNEMENT - MISE EN FOURRIÈRE

Lorsqu'une situation d'urgence survient ou qu'un événement particulier se produit, comment la police municipale intervient-elle ?

En cas d'urgence, nous intervenons rapidement sur les lieux, qu'il s'agisse d'un accident ou d'un trouble à l'ordre public.

Notre première mission est de sécuriser la zone, d'effectuer un premier constat et d'alerter les services compétents comme la gendarmerie ou les sapeurs-pompiers

Nous veillons également au respect des arrêtés municipaux et nous nous coordonnons avec les forces étatiques lorsque la situation l'exige, afin d'adapter les moyens engagés.

Pour conclure, quel message souhaiteriez-vous adresser aux habitants ?

La police municipale souhaite avant tout être perçue comme un service de proximité, dédié à la qualité de vie et à la sécurité de tous.

Les remarques et signalements des habitants sont essentiels pour identifier les problématiques et y apporter des solutions.

L'équipe invite chacun à ne pas hésiter à prendre contact et à participer, aux côtés du service, à continuer de faire de la commune un lieu où chacun se sent en sécurité et écouté.



LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE À CLAUDE GEWERC



PLUS DE 100 PERSONNES PRÉSENTES POUR RENDRE HOMMAGE À CLAUDE GEWERC

Le jeudi 21 mai 2026, la Ville de Clermont a rendu hommage à Claude Gewerc, ancien maire de Clermont de 2001 à 2004, à l'occasion d'une cérémonie organisée au centre socioculturel qui porte désormais son nom.

À cette occasion, une plaque commémorative a été dévoilée afin d'honorer l'engagement de celui qui fut notamment à l'initiative de la création de cet équipement important pour la vie sociale, culturelle et associative clermontoise.

La famille de Claude Gewerc, entourée des élus, partenaires et habitants, était présente pour partager ce moment empreint d'émotion et de mémoire.

Un temps de recueillement et de transmission en hommage à une personnalité ayant marqué la vie locale.



CHRISTINE GEWERC ET LIONEL OLLIVIER, MAIRE DE CLERMONT

Un engagement profond pour Clermont

Claude Gewerc (1947-2024) s'installe à Clermont en 1980, où il s'engage rapidement dans la vie locale. Trois ans plus tard, il devient **1^{er} adjoint chargé des finances**, puis accède à la fonction de **Maire de Clermont en 2001**, succédant à André Vantomme. À ce titre, il joue un rôle majeur dans le développement du territoire : **1^{er} vice-président de la communauté de communes du Pays du Clermontois**, il pilote les dossiers économiques et **préside le Syndicat Mixte du Pays du Clermontois-Plateau Picard**.

Son action locale est marquée par une volonté de moderniser la ville et de soutenir les projets structurants, notamment ceux liés à la vie sociale, culturelle et associative. Son implication durable fait de lui une figure politique importante du Clermontois, même lorsqu'il exerce des responsabilités régionales.

Élu **président du conseil régional de Picardie de 2004 à 2015**, il reste attaché à Clermont, où il continue de résider et de s'investir.

Claude Gewerc s'éteint à Clermont le 7 octobre 2024, à l'âge de 77 ans, et y est inhumé, scellant le lien profond qui l'unissait à la ville.



CLAUDE GEWERC (1947-2024)





Groupe majoritaire "Clermont ambitieuse et solidaire"

Les élections municipales de mars dernier ont marqué une étape importante pour notre ville. Avec 78,5 % des suffrages exprimés, la liste Clermont ambitieuse et solidaire a reçu un soutien très large des Clermontoises et des Clermontois. Ce résultat nous honore autant qu'il nous oblige.

Nous souhaitons, avant toute chose, remercier sincèrement les habitants pour cette confiance renouvelée. Dans un contexte où l'abstention progresse dans de nombreuses élections locales et nationales, ce résultat donne une responsabilité particulière à l'équipe municipale : celle d'être à la hauteur des attentes exprimées, avec sérieux, proximité et engagement.

Cette victoire n'est pas celle d'un camp contre un autre. Elle traduit avant tout une volonté de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années pour Clermont, de consolider les projets déjà lancés et de préparer l'avenir avec ambition, sans renoncer à l'exigence de solidarité qui doit guider l'action publique locale.

La démocratie locale ne se résume pas au seul rendez-vous électoral. Une élection est un moment essentiel de notre vie républicaine, mais elle ouvre surtout une nouvelle phase de dialogue, d'écoute et de construction collective. Durant la campagne, nous avons multiplié les rencontres, les échanges de terrain, les réunions et les discussions avec les habitants, les associations, les commerçants, les acteurs éducatifs, culturels, économiques ou sportifs. Cette proximité restera au cœur de notre méthode de travail durant tout le mandat.

Nous savons également qu'une partie importante des habitants ne s'est pas déplacée pour voter. Ce constat doit nous interpeller collectivement. L'abstention ne traduit pas une seule réalité : elle peut exprimer de la lassitude, de la distance vis-à-vis de la vie publique, parfois du scepticisme quant à l'utilité de l'action politique. Cela renforce encore davantage notre devoir d'être présents sur le terrain, de

rendre compte des actions menées, d'expliquer les décisions prises et de maintenir un lien direct avec les habitants.

Notre ambition pour Clermont est claire : continuer à faire avancer la ville concrètement, avec pragmatisme et détermination. Cela passe par l'amélioration du cadre de vie, le renforcement de la sécurité et de la tranquillité publique, le soutien aux écoles et aux associations, la poursuite de la transition écologique, le développement des mobilités, la dynamisation du centre-ville ou encore l'accès aux soins, sujet majeur pour notre territoire.

Nous voulons également préparer Clermont aux évolutions des prochaines années. Beaucoup des grands projets qui concernent notre ville dépassent désormais la seule échelle communale et nécessitent un travail partenarial avec l'intercommunalité, les collectivités voisines, l'Etat et de nombreux acteurs publics. Défendre Clermont, aujourd'hui, c'est aussi savoir porter la voix de la ville dans les grands dossiers d'avenir pour notre territoire.

Avec l'ensemble des élus de la majorité municipale, nous abordons ce nouveau mandat avec énergie, détermination et confiance dans l'avenir de Clermont. Fidèles aux valeurs d'ambition et de solidarité qui nous rassemblent, nous continuerons à agir pour une ville dynamique, attentive à chacun et résolument tournée vers l'avenir.



Groupe minoritaire "Lutte ouvrière - le camp des travailleurs"

Réquisition des bénéfices des profiteurs de guerre !

Clermont ne vit pas en dehors du monde capitaliste : les prix augmentent encore plus depuis que les États-Unis ont attaqué l'Iran. Les salaires et les retraites ne suivent pas. Ce n'est même pas la baisse des impôts locaux, demandée par Lutte ouvrière lors du vote du budget, et refusée par la majorité municipale, qui suffirait à inverser cette perte de pouvoir d'achat des travailleurs.

Mais il y a des profiteurs de guerre. La station Total de Neuilly-sous-Clermont connaît un grand succès : le groupe TotalEnergies profite tellement de la crise (5,8 milliards de dollars de bénéfices au premier trimestre) qu'il peut vendre du carburant un peu moins cher que ses concurrents. Et cette multinationale, qui n'a pas payé d'impôt sur les bénéfices pendant des années, ose réclamer encore des aides publiques pour ne pas fermer ses deux dernières raffineries en France !

L'usine Lactel de Clermont tourne bien, elle a été aidée

par l'argent public pour construire son entrepôt géant. Or le groupe Lactalis vient d'annoncer que tous ses prix (lait, beurre, fromage, yaourts) vont augmenter, alors que ses bénéfices ont bondi de 50 %... mais ses actionnaires en veulent toujours plus.

Ces grands groupes capitalistes s'adaptent, maintiennent, voire augmentent leurs revenus, en se fichant du quotidien des travailleurs. Pour leur ôter ce pouvoir de dictature sur l'économie et sur nos vies, les travailleurs devront rendre public leurs comptes, confisquer leurs profits et les réquisitionner.

Les aides de l'État par centaines de milliards aux grosses entreprises doivent cesser. Ainsi la collectivité aurait les moyens d'en finir avec les fermetures de lits hospitaliers au CHI, de services au CHG, ou de classes en primaire (cinq à la prochaine rentrée dans le Clermontois alors que la baisse démographique aurait permis de baisser le nombre d'élèves par classe).

CLERMONT MAG | #1 | JUIN 2026

Bulletin d'information publié par la Mairie de Clermont • Directeur de la publication **Lionel OLLIVIER** •

Directeurs de la rédaction **Romain MIDA & Johane SAHNOUNE** • Conception **Hervé JOLY CONDETTE** • Ont contribué à ce numéro **Camille BOTTI & Léo DANY** •

• Photos, illustrations & distribution **Ville de Clermont, DR** • Impression **Groupe Morault** • Tirage **6 000 exemplaires** Dépôt légal à parution •



une commune du
PAYS DU CLERMANTOIS



Avant-goût musical

Samedi 20 juin

Orchestre symphonique

(UDEPA 60)

17H - Salle A.Pommery

Ensemble OXALA

Atelier Gourmand

20H - Sur réservation

CLERMONT

OISE/HAUTS-DE-FRANCE

FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche
21 juin 2026
à partir de 17h



Scène Africaine/Disco

Place de l'Hôtel de Ville

19h30 à 00h00



Scène orchestrale

à l'église Saint-Samson

17h00 à 22h00



Scène Variétés

Place Jean Corroyer

19h00 à 23h00



Scène Urbaine

Parc du Chatellier

19h00 à 23h30



Scène Rock

Parc du CAL

18h00 à 00h00



RESTAURATION
SUR PLACE

Renseignements

au 06 42 75 81 34

